



BASE DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE

Maîtriser les concepts et les grandes missions de la Communication Publique

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les missions et les règles de la communication publique
Connaître le cadre juridique de la communication publique
Disposer de compétences sur les outils de communication de la collectivité

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Qu'est ce que la communication publique ?** Qui fait de la communication publique - Les grandes missions - L'éthique de la communication publique
- ▶ **Module 2 : Le cadre juridique de la communication publique** - La responsabilité du Maire - L'expression politique - La communication en période électorale - La communication sur Internet - Le droit à l'image - Les obligations en propriété intellectuelle
- ▶ **Module 3 : Les outils de communication (I)** Le plan de communication - Les prises de parole - La presse locale et nationale - L'identité visuelle
- ▶ **Module 4 : Les outils de communication (II)** Le journal de la collectivité - Le Digital (site internet et réseaux sociaux) - Les événements - La fonction accueil

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessibles sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T1P4

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning -
356 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance **300 € TTC**

Participation à la Conférence en ligne annuelle : **25 € TTC**

